

Association canadienne des télécommunications sans fil

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

- Recommander au gouvernement, dans le rapport prébudgétaire 2013, de réduire les droits de licence acquittés par les fournisseurs de services sans fil du Canada, afin de les ramener à un niveau comparable à celui des fournisseurs de services des autres pays du G7.
- Prévoir dans le budget 2013 une déduction temporaire pour amortissement accéléré dans le cas des biens liés aux réseaux à large bande, de façon à porter les taux d'amortissement actuels à 50 % dans la plupart des régions et à 100 % dans les régions les plus difficiles et les plus coûteuses à desservir (ces régions étant déterminées par Industrie Canada).
- Reporter les dates d'entrée en vigueur des changements du Programme d'encouragements fiscaux à la RS&DE annoncés dans le budget 2012, afin d'atténuer les effets de ces changements sur les sociétés innovatrices dont la principale activité est axée sur la recherche et le développement portant sur des produits et des services importants pour l'économie numérique du Canada.
- Réserver une partie suffisante du produit des prochaines ventes aux enchères de spectre pour les services sans fil au financement des initiatives stratégiques que le gouvernement considère comme des priorités dans le cadre de l'économie numérique (par exemple, les exigences d'interception légale imposées aux fournisseurs de services de télécommunications).

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le secteur canadien des télécommunications sans fil est un important moteur d'activité pour tous les secteurs de l'économie et toutes les régions du pays. En 2006, les télécommunications sans fil ont engendré une valeur totale de 43 milliards de dollars pour l'économie canadienne. En 2013, le Canada et le reste du monde continueront à ressentir la convergence omniprésente des deux plus importantes technologies habilitantes du XXI^e siècle : les télécommunications sans fil et le service Internet à grande vitesse. Cela engendrera – et a déjà engendré – des gains sensibles de productivité et d'innovation dans tous les aspects de l'économie et de la société canadienne. La transition vers les réseaux de la prochaine génération est déjà en cours au Canada. Elle constitue le fruit d'investissements massifs et sans précédent du secteur privé dans une infrastructure qui n'est pas moins essentielle pour l'avenir du Canada que celle des chemins de fer, des routes, des ponts, des aéroports et des voies maritimes des siècles précédents. Le gouvernement devrait chercher des moyens de réduire et d'éliminer les obstacles liés aux politiques et à la réglementation qui freinent l'investissement dans les réseaux.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

En 2013, le Canada et le reste du monde continueront à ressentir la convergence omniprésente des deux plus importantes technologies habilitantes du XXI^e siècle : les télécommunications sans fil et le service Internet à grande vitesse. Cela engendrera – et a déjà engendré – des gains sensibles de productivité et d'innovation dans tous les aspects de l'économie et de la société canadienne. Depuis 2008, tandis que les autres secteurs de l'économie reculaient sous l'effet de la récession, les fournisseurs de services sans fil continuaient à investir : 2,5 milliards de dollars en 2010, après des investissements de 3 milliards en 2009 et de 1,85 milliard en 2008 (sans compter les 4,25 milliards produits en 2008 par la vente aux enchères de spectre pour les services sans fil, qui sont allés directement enrichir le Trésor fédéral). Autrement dit, tandis que les autres secteurs faisaient des compressions de personnel pour se maintenir à flot, les fournisseurs de services sans fil engageaient des employés dans toutes les régions du pays, tout en rapportant directement des milliards de dollars au gouvernement fédéral. En même temps, les fournisseurs de services sans fil du Canada (et, en définitive, leurs clients) doivent assumer des coûts réglementaires disproportionnés. Ces coûts réduisent le capital disponible à investir dans les réseaux et l'innovation. Le rapport prébudgétaires 2013 devrait recommander au gouvernement d'établir un calendrier de réduction des droits de licence acquittés par les fournisseurs de services sans fil du Canada afin de les ramener à un niveau comparable à celui des fournisseurs de services des autres pays du G7, et à Industrie Canada de ne pas imposer de droits excessifs lors du renouvellement des licences dans n'importe quelle bande qui ne relève pas actuellement de ce ministère.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Le budget 2012 annonçait des changements au Programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) qui réduiront sensiblement les effets économiques positifs de ce crédit d'impôt. Les changements proposés dans le budget 2012 réduiront les investissements canadiens en R-D et pourraient ainsi freiner la croissance des sociétés innovatrices. Plutôt que de créer un avantage pour les entreprises canadiennes, les changements prévus au programme de la RS&DE augmentent les taux d'imposition marginaux de ceux qui investissent dans la R-D, ce qui réduit l'avantage qu'il y a à investir dans l'innovation. Les effets de ces changements doivent être examinés, et la période de mise en œuvre devrait pour le moins être prolongée pour donner aux entreprises la possibilité de mieux planifier leurs activités.